

ECHÉANCIER D'OUVERTURE À L'URBANISATION DES ZONES À URBANISER

Secteurs / Zones	Condition d'ouverture
Le Bourg Nord Zone 1AUa	Zone opérationnelle avec une ouverture à l'urbanisation possible à partir de 2016
Le Bourg Sud Zone 1AUa	Zone opérationnelle avec une ouverture à l'urbanisation possible à partir de 2016
La Petite Bâchée – Le Village Zone 2AU	Zone gelée avec une ouverture à l'urbanisation possible après 2025 et nécessité de réaliser une procédure d'évolution du document d'urbanisme

